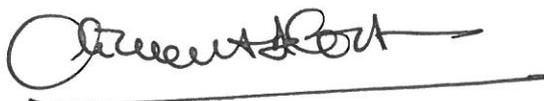


**RELEVÉ DE DECISIONS
DE LA SEANCE DU
5 SEPTEMBRE 2016**

Le Conseil de la vie étudiante et de la formation de l'IEP de Paris, réuni le lundi 5 septembre à 8 heures 30 en salle du Conseil :

- a élu, au titre de l'article 14 des statuts de l'IEP de Paris, Monsieur Maxime GABORIT président étudiant du Conseil de la vie étudiante et de la formation, par 10 voix pour et 5 voix pour Madame Céline BENTZ ;
- a élu, à l'unanimité, au titre de l'article 29 du règlement de la vie étudiante, Monsieur Nicolas GUERRERO, membre représentant des enseignants de la Commission de la vie étudiante (CVE) ;
- a élu, à l'unanimité, au titre de l'article 29 du règlement de la vie étudiante, Monsieur Hugo LABART, membre représentant des étudiants de la Commission de la vie étudiante (CVE) ;
- a élu, à l'unanimité, au titre de l'article 29 du règlement de la vie étudiante, Monsieur Alessandro MARIANI, membre représentant du personnel de la Commission de la vie étudiante (CVE) ;
- a approuvé, par 10 voix pour, 4 contre et 2 abstentions, la création de l'*Executive master* « Dialogue social et stratégie d'entreprise » ;
- a approuvé, à l'unanimité, la création du double diplôme Sciences Po – INALCO ;
- a approuvé, à l'unanimité, la création du double diplôme Sciences Po – Saint-Cyr ;
- a adopté les procès-verbaux des séances du 13 et 27 juin 2016 sous réserve de quelques corrections formelles.



Clément Deloras
Président enseignant

Maxime Gaborit
Président étudiant

